

Le Président BOUTEFLIKA prend part au 22ème sommet du NEPAD

(MAE-dimanche 31 janvier 2010)

Le Président de la République, M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, a pris part samedi à Addis Abeba au 22ème sommet du comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique).

Ce sommet qui intervient à la veille de la 14ème session des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), examinera le processus d'intégration du NEPAD au sein de l'UA.

Selon le secrétaire général du NEPAD, M. Ibrahim Assane Mayaki, ce processus d'intégration "a déjà franchi l'étape de l'harmonisation managériale et technique" et "il sera parachevé avec la création de l'agence de planification et de coordination".

Cette nouvelle agence, dont le projet sera soumis au 14ème sommet de l'UA, aura en charge la mise en œuvre de plus de 80 projets dont une quarantaine disposent de financements bancaires.

Le comité stratégique du NEPAD est composé de vingt chefs d'Etat et de gouvernement à raison de quatre chefs d'Etat pour chacune des cinq régions géographiques du continent.

Ce comité est secondé dans sa tâche par un conseil d'orientation composé de ministres et un comité directeur regroupant les représentants personnels de chacun des vingt chefs d'Etat membres de cet organe.

Présenté comme la solution aux défis de développement du continent, le NEPAD privilégie les projets impliquant plusieurs pays africains.

Allocution du Président BOUTEFLIKA devant le 22ème sommet du comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nepad

(MAE-dimanche 31 janvier 2010)

"Je voudrais, tout d'abord, dire toute ma satisfaction quant au contenu du rapport qui vient de nous être présenté sur le processus d'intégration du NEPAD dans l'Union Africaine.

Les conditions nécessaires sont désormais réunies pour nous permettre de recommander à la Conférence de l'Union Africaine de consacrer le parachèvement de cette entreprise.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a facilité ce processus d'intégration notamment par la signature avec la Commission de l'Union Africaine de l'accord de siège du Secrétariat du NEPAD.

Nous espérons que cette intégration confèrera davantage d'efficacité tant à l'Union Africaine qu'à l'Agence de coopération et de planification dans la prise en charge coordonnée des activités et programmes visant à promouvoir le développement de notre continent.

La définition du mandat de l'Agence doit permettre la délimitation de son champ d'intervention et d'éviter tout chevauchement de compétences avec les autres instances de l'Union Africaine.

La mise en place de l'Agence constitue une étape significative dans la mise en oeuvre du NEPAD et marque ainsi le passage effectif de la phase de sensibilisation à celle de la réalisation de projets régionaux et continentaux.

C'est dans cette même optique intégrationniste qu'entend s'inscrire le Plan d'action africain que nous avons approuvé et que nous encourageons nos partenaires au développement à contribuer à nos côtés à traduire dans les faits.

La transformation du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en oeuvre du NEPAD en Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement en tant que sous-comité de l'Union Africaine, pour mieux l'adapter aux exigences induites par l'intégration, ainsi que le maintien de son Comité directeur, traduisent, à notre sens, la volonté partagée au plus haut niveau en faveur de la nouvelle vision portée par le NEPAD pour le développement durable de l'Afrique.

Le financement du NEPAD et de son Agence est crucial d'autant qu'il doit répondre à la triple exigence de leadership, d'appropriation et de partenariat qui fondent l'approche novatrice qui sous-tend le NEPAD.

L'allocation de ressources dans le cadre du budget ordinaire de l'Union Africaine est fondamentale pour le fonctionnement de l'Agence, mais ne peut évidemment répondre aux ambitions du NEPAD. Il nous incombe alors d'œuvrer à la mobilisation de ressources financières adéquates, prévisibles et soutenues.

Il appartient également à nos partenaires au développement d'honorer pleinement leur engagement à accompagner la mise en oeuvre du NEPAD en tant que Programme de développement économique et social de l'Union Africaine.

Je vous remercie de votre attention".

Le Président BOUTEFLIKA relève l'importance du mécanisme d'évaluation par les pairs

(MAE-dimanche 31 janvier 2010)

Le Président de la République, M. Abdelaziz BOUTEFLIKA, a relevé samedi à Addis Abeba, l'importance du mécanisme d'évaluation par les pairs, soulignant que cela contribuera à enraciner la bonne gouvernance pour répondre aux aspirations des peuples africains.

Le Président de la République a pris part à la 12e session du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), consacrée à la présentation et aux débats sur le premier rapport annuel de l'Ouganda et celui du Burkina Faso sur la mise en oeuvre du plan d'action issu du processus d'évaluation approfondie dont ils avaient fait l'objet au titre du mécanisme.

Au cours des débats sur ces rapports annuels, le Président BOUTEFLIKA a mis en exergue, dans une contribution, toute l'importance de cet exercice d'évaluation, ainsi que l'appropriation de ce processus par les pays africains dans leur engagement à enraciner la bonne gouvernance "en phase avec l'aspiration des peuples africains à prendre en charge leur destin".

Le chef de l'Etat a relevé, avec "satisfaction", les "efforts" consentis par les deux pays et les "progrès louables" réalisés dans la mise en oeuvre de leurs plans d'action respectifs.

Concernant le Burkina Faso, le Président de la République a partagé la "satisfaction" du Président Blaise Compaoré, suite aux "nombreuses mesures" prises par les autorités de ce pays pour "assurer un développement économique et social participatif impliquant tous les acteurs au niveau central et local".

Dans sa contribution sur le rapport présenté par l'Ouganda, le chef de l'Etat a mis en avant les "progrès importants" réalisés par ce pays et "les jalons posés" pour "relever les défis posés et préparer de nouveaux acquis".

Il a également loué les "efforts" de l'Ouganda en vue de "l'instauration de la paix et de la stabilité" dans sa région, tout comme il a partagé le point de vue du Président Museveni quant à la nécessité du renforcement de l'appui des partenaires pour "accompagner les efforts" de ce pays.

Le Président de la République s'est intéressé, d'autre part, aux développements dans les deux rapports sur le volet de la prévention des conflits et le développement des relations de bon-voisinage dans leur entourage immédiat et leurs sous-régions respectives.

Il a estimé, dans ce sens, que le potentiel du MAEP et de son Forum des chefs d'Etat, en matière de paix, de sécurité et de prévention des conflits "devrait recevoir une attention particulière et être davantage renforcé" pour "prendre en charge cette problématique dans toutes ses

dimensions, y compris le dialogue entre les pairs sur les causes profondes et structurelles des tensions, des crises et des conflits".

L'évaluation approfondie, dont ont fait l'objet les pays adhérant au MAEP, se fait, dans une première étape, sous forme d'un processus d'auto-évaluation interne à chaque pays et impliquant toutes les parties prenantes de la vie économique et sociale.

Dans une seconde étape, les résultats de l'auto-évaluation par le pays lui-même sont discutés avec les missions d'évaluation sous l'égide du Panel de sept éminentes personnalités indépendantes qui assurent la crédibilité et l'objectivité du processus d'évaluation.

Ainsi, un rapport d'évaluation révisé, accompagné d'observations de la mission d'évaluation, est ensuite soumis au forum des chefs d'Etat et de gouvernement pour le débattre.

Cet exercice permettrait d'identifier les bonnes pratiques de chacun des pays et encourager les gouvernements à remédier aux insuffisances identifiées au cours du processus d'évaluation et de le traduire sous forme d'un plan d'action dont la mise en œuvre fera l'objet d'un examen annuel par le Forum du MAEP.

Depuis la création de ce mécanisme, douze pays ont fait l'objet d'une évaluation approfondie, dont huit ont déjà présenté leur rapport d'étape de mise en œuvre de leur plan d'action issu de l'évaluation.

Membre fondateur du NEPAD et de son mécanisme d'évaluation (le MAEP), l'Algérie avait présenté son rapport d'évaluation en juillet 2007 à Accra et son rapport d'étape de mise en œuvre de son plan d'action en janvier 2009 à Addis Abeba.

Ces deux rapports "ont été bien reçus par le forum des chefs d'Etat du MAEP et continuent de susciter un grand intérêt de la part des pays africains".

Contribution du Président BOUTEFLIKA sur le thème "les technologies de l'information et de la communication en Afrique"

(Addis Abeba, Dimanche 31 Février 2010)

"Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Union africaine et les assurances de mon plein soutien dans l'accomplissement de votre haute mission.

Votre prédécesseur, le leader de la Grande Jamahiriya, mon frère Maamar El Gueddafi, mérite un hommage appuyé de notre assemblée pour la foi, le dynamisme et la détermination qu'il a mis au service des idéaux et de l'édification de l'Union africaine.

Monsieur le Président,

La fracture numérique est venue s'ajouter aux autres contraintes et vulnérabilités qui contribuent à la marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale et les courants internationaux d'échanges. Sa réduction représente un des défis prioritaires pour chacun de nos pays, pour nos sous-régions et pour notre continent.

Ce n'est pas un hasard si le NEPAD a identifié les technologies de l'information et de la communication parmi les enjeux les plus immédiats pour la relance du développement et l'amélioration des conditions de vie des peuples africains.

L'Afrique est le continent qui accuse le plus grand retard en matière de développement et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), pourtant si cruciales pour se mettre au diapason de l'économie fondée sur le savoir.

Il nous revient donc de développer nos infrastructures de base en mettant l'accent sur la connectivité à haut et très haut débits, tout en accordant une attention particulière à la politique tarifaire pour permettre aux populations à bas revenus d'accéder aussi aux bienfaits des réseaux d'information.

Dans tous les domaines d'importance vitale de notre développement, les technologies de l'information et de la communication sont des outils désormais indispensables.

Ces technologies peuvent être mises au service d'une politique de proximité permettant de fournir, aux citoyens et aux opérateurs de la sphère économique, des services publics en ligne et des accès à l'information officielle à caractère public.

De fait, la modernisation des économies est intimement liée à une appropriation rapide des technologies numériques par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et au développement du capital humain dont le vecteur clé est l'investissement dans l'éducation et la formation et dans la recherche et l'innovation.

Le NEPAD a initié de nombreux projets devant assurer un développement durable de nos pays et arrimer le continent à l'économie mondiale.

A cet égard, nous avons relevé avec satisfaction que le Plan d'action 2010-2015 de l'Union africaine et du NEPAD accorde un haut degré de priorité au domaine des TIC. L'accueil favorable que nos partenaires au développement réservent à ce Plan d'action en font une plateforme prometteuse pour notre coopération avec eux, car nous pourrions bénéficier de leur expérience dans ce domaine.

La réalisation et l'interconnexion de réseaux d'autoroutes de l'information sous-régionales, à l'image de la fibre optique Abuja-Zinder-Alger, devront favoriser le processus d'intégration de l'Afrique par la constitution d'une véritable épine dorsale capable d'acheminer des informations à grande vitesse.

Le satellite RASCOM, une fois mis en orbite, viendra encore renforcer les capacités de communication interafricaines.

L'Algérie a abrité, du 7 au 9 décembre 2009, la troisième Conférence africaine sur les sciences et technologies spatiales au service du développement durable. Cette conférence a appelé à la mise en place d'un cadre de coopération régionale devant favoriser la mutualisation des moyens humains et matériels disponibles au sein des pays africains dans tous les segments du domaine spatial, notamment ceux dédiés à l'observation de la Terre. Ainsi, les agences spatiales, les centres d'exploitation des satellites et de traitement de l'imagerie satellitaire et les universités participant à la diffusion de l'enseignement des sciences et technologies spatiales seront appelés à coopérer dans les domaines des télécommunications, de la télédétection, des systèmes d'information géographique et de géolocalisation.

La formation prochaine d'une constellation de satellites africains d'observation de la Terre, ayant pour acronyme ARMC (African Resources Management Constellation) et faisant intervenir pour le moment trois pays africains, sera de nature à renforcer les capacités de prévention contre la désertification, de lutte contre les invasions acridiennes et de gestion des effets des catastrophes majeures.

Au regard de l'importance et de la portée du programme des Nations unies de prévention et de gestion des catastrophes majeures par l'outil spatial, dénommé UN-SPIDER, la mise en place des Bureaux régionaux d'Alger et d'Abuja pour les pays africains, permettra d'accéder rapidement aux données satellitaires et de bénéficier d'une assistance technique en termes d'exploitation optimale à des fins d'atténuation des impacts des catastrophes.

Compte tenu de la grande étendue de son territoire national, l'Algérie a lancé un vaste programme de développement des sciences et des technologies spatiales par la mise en orbite, en 2002, du premier satellite algérien d'observation de la Terre, qui a permis de développer des applications dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des ressources hydriques, halieutiques et minières, de l'agriculture, de l'habitat, de l'urbanisme et des transports.

Un deuxième satellite d'observation de la Terre, douze fois plus performant que le premier, sera lancé au cours du deuxième trimestre de cette année et remplacera le premier, qui arrive en fin de mission. Un troisième satellite, jumeau du deuxième, sera construit en Algérie et lancé au cours de l'année 2013.

En cas de nécessité, ces stations spatiales seront mises à la disposition des pays africains dans un cadre de coopération et d'entraide bilatéral ou multilatéral.

Monsieur le Président,

L'Afrique recèle des potentialités importantes en ressources humaines et naturelles. Leur mobilisation en faveur des technologies de l'information et de la communication est un impératif qui appelle une conjugaison des efforts à l'échelle du continent."

**Allocution du Président de la République sur les questions de la paix et de la sécurité en
Afrique**

Addis-Abeba, Lundi 01 Février 2010

**"Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Nous enregistrons avec satisfaction le règlement de certaines situations de conflit. Par contre, nous déplorons la persistance de l'insécurité et de l'instabilité à travers quelques régions de notre continent.

Sommet de l'Union Africaine (UA) : Participation du Président de la République

Les avancées positives ont été enregistrées en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo, en République Centrafricaine, au Burundi, aux Comores, au Sierra Leone et au Liberia.

Dans chacun de ces cas, les progrès tangibles obtenus sont encourageants même s'ils peuvent paraître parfois fragiles.

Une attention particulière devrait être accordée à ces pays, en transition, afin de prévenir toute résurgence des conflits. Il est important de les accompagner et de les soutenir dans la mise en oeuvre de leurs plans de reconstruction et de développement post conflit pour consolider la paix retrouvée.

L'esprit de compromis qui a prévalu dans la gestion des situations de crise au Kenya et au Zimbabwe a favorisé leur dénouement. Il en est de même en Mauritanie où l'engagement de toutes les parties a permis un retour à l'ordre constitutionnel.

En Guinée-Bissau, enfin, l'élection Présidentielle a mis fin à la crise née des malheureux événements du 2 mars de l'année passée, sur lesquels les éclairages nécessaires sont en train d'être apportés.

Je relève avec satisfaction que cette logique de paix s'est étendue au Soudan et au Tchad qui ont engagé un processus d'apaisement, que nous souhaitons irréversible, répondant ainsi à l'appel de l'Afrique pour transcender leurs difficultés et leurs incompréhensions.

Parmi les conflits qui agitent encore certaines régions du continent, je relève le cas de la Somalie où la situation n'a guère connu d'amélioration significative, en dépit de l'accord de Djibouti que notre organisation a parrainé et de l'élection du Président Sheikh Sharif SHEIKH AHMED et du Parlement élargi qui avaient suscité un immense espoir. Le pays est toujours en proie aux violences. Nous regrettons que la décision de déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies, contenue dans la résolution 1863 du 16 janvier 2009 du Conseil de Sécurité, ait été très vite contrariée.

La crise somalienne ne se réduit pas à une simple question de piraterie maritime, qui est une conséquence de l'absence d'autorité nationale dans ce pays. Bien entendu, ces actes terroristes doivent être condamnés et combattus avec la plus grande rigueur par la Communauté internationale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, de la résolution 1904 qui criminalise le versement des rançons aux groupes terroristes.

Il nous paraît urgent de parachever le déploiement des bataillons restants de l'AMISOM et de mobiliser le reste des promesses de contributions de la Conférence de Bruxelles. Ce qui permettra de renforcer les capacités des institutions somaliennes, de consolider la stratégie globale de sortie de crise et de restaurer l'Etat somalien dans sa plénitude.

J'aimerais saluer ici les efforts déployés ainsi que les sacrifices consentis par le Burundi et l'Ouganda, pour réaliser cet objectif.

Monsieur le Président,

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

La situation au Soudan continue de nous interpellier. Il nous importe en tant qu'Union Africaine d'aider nos frères soudanais à franchir cette phase sensible de leur histoire contemporaine et, ce faisant, de démontrer que l'Afrique est à même de promouvoir des solutions responsables et efficaces aux problèmes auxquels le continent est confronté. C'est dans cette démarche responsable qu'il faut situer l'appel, malheureusement non entendu, adressé au Conseil de Sécurité de l'ONU pour la suspension du mandat d'arrêt émis par la Cour Pénale Internationale contre le Président EL BACHIR. Et c'est là aussi qu'il faut situer notre engagement pour la lutte contre l'impunité, consacré dans l'Acte constitutif de l'Union Africaine.

De ce point de vue, le rapport du Groupe de Haut Niveau de l'Union Africaine sur le Darfour, que nous avons soutenu à Abuja, ainsi que les recommandations qu'il contient constituent, de notre point de vue, un cadre cohérent et crédible, pour un règlement global de cette crise, y compris de la question sensible de la violation des droits de l'homme.

En cette période qui coïncide avec les phases finales de la mise en oeuvre de l'Accord Global de Paix de 2005, l'évolution de la situation au Sud Soudan doit être suivie avec toute l'attention requise.

Dans ce cadre, tous les appuis nécessaires devraient être apportés au Gouvernement soudanais pour la réussite des élections générales, prévues dans quelques mois, et du référendum, en janvier prochain.

Notre contribution individuelle et collective devrait permettre de renforcer la confiance entre tous les habitants du Soudan et à les aider à édifier un Soudan rénové et unitaire.

A l'approche de cette échéance qui décidera du sort du Sud Soudan, les parties soudanaises et la Communauté internationale, notamment l'Union Africaine, ne devraient ménager aucun effort pour promouvoir l'option de l'Unité du Soudan telle que consacrée par l'Accord Global de Paix.

Monsieur le Président,

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

En dépit du chemin parcouru par notre continent depuis la Déclaration d'Alger de juillet 1999 condamnant les changements anticonstitutionnels de Gouvernements, ce phénomène est revenu sur les devants de l'actualité au cours de ces deux dernières années. La situation préoccupante de

la crise en Guinée est symptomatique d'une telle évolution aussi dangereuse que préjudiciable à notre continent.

Notre position à l'égard de telles dérives doit demeurer ferme et sans concession, d'autant plus que les textes de l'Union Africaine permettent de prendre en charge efficacement la gestion des crises générées par le recours à des pratiques contraires à l'ordre constitutionnel.

Les efforts déployés par le Président Blaise Compaoré pour rapprocher les points de vue des acteurs et hâter une sortie de crise qui préserve les intérêts supérieurs de la Guinée, méritent toute notre considération et notre reconnaissance. Nous nous félicitons de l'agenda qui vient d'être adopté et qui, nous l'espérons, permettra à la Guinée de renouer avec l'ordre constitutionnel, en organisant des élections Présidentielles libres et crédibles.

Je ne voudrais pas conclure sans me féliciter, de nouveau, des engagements que nous avons pris à Tripoli, au cours de notre session spéciale sur les conflits en Afrique et réitérer notre volonté de continuer à apporter notre contribution à l'effort collectif en vue d'un règlement de ces situations.

En déclarant l'année 2010 "année de la paix", nous nous sommes donnés une motivation supplémentaire et un catalyseur pour réaliser des avancées substantielles dans ce domaine.

Je vous remercie".

Intervention du Président BOUTEFLIKA dans le cadre de la discussion du rapport sur les résultats de la conférence de Copenhague

(Addis Abeba, Lundi 02 Février 2010)

"Monsieur le Président,

Le rapport du Premier ministre Zenawi reflète bien l'esprit d'unité et de solidarité qui a animé l'Afrique tout au long de consultations et négociations ardues qui se sont déroulées lors de la Conférence de Copenhague. Le Premier ministre Zenawi y a joué un rôle efficace en agissant au nom de l'ensemble des pays africains.

Ainsi, l'Afrique a pu parler d'une seule voix et agir à l'unisson, réussissant ainsi à peser sur le cours de la conférence.

Bien que n'ayant pas répondu à toutes les attentes de l'Afrique, la conférence de Copenhague a néanmoins enregistré des avancées d'importance cruciale pour notre continent.

Cependant, et par delà ces aspects positifs de la réponse collective de la communauté internationale face à la menace que constitue le changement climatique, nous sommes conscients que l'essentiel reste encore à faire.

Dans la nouvelle phase de concertation que la communauté internationale s'apprête à ouvrir, l'Afrique aura à affronter encore de nombreux enjeux et à surmonter bien des difficultés.

Loin d'être un aboutissement, la conférence de Copenhague ne doit être considérée que comme un jalon dans la prise en charge par l'ensemble de la communauté internationale de nos problèmes et de nos objectifs.

Pour cela, l'action collective africaine doit se poursuivre avec détermination, car nous devons nous impliquer dans le processus de mise en place de la nouvelle architecture financière esquissée à Copenhague et dans le suivi de la concrétisation des engagements financiers afin de canaliser les ressources additionnelles indispensables pour notre continent.

De même, nous devons prendre une part active à toutes les étapes des discussions en vue de plaider pour des engagements contraignants de la part des pays développés en matière de réduction d'émissions, selon des proportions et un calendrier susceptibles de contenir dans les limites du seuil maximal de 2° Celsius de réchauffement de la planète sur le long terme.

L'Afrique devra aussi être partie prenante dans la recherche d'un traitement adéquat de ses besoins en matière de transfert de technologies à des conditions favorables au service des impératifs d'adaptation au changement climatique et de promotion du développement durable.

Nous devrions bénéficier de la coopération internationale pour le développement de nos capacités institutionnelles et humaines dans tous les domaines pour nous permettre une meilleure maîtrise des effets du changement climatique et nous assurer un développement respectueux de l'environnement.

A mon avis, il est très important que l'Afrique apporte une réponse collective à la sollicitation adressée individuellement à chacun de nos pays par le secrétaire général des Nations unies pour confirmer notre acceptation du document final publié à l'issue de la conférence de Copenhague.

Ayant parlé d'une seule voix à Copenhague, il me paraît tout à fait indiqué pour l'Afrique de se prononcer aussi collectivement sur ce sujet.

Il serait bon également de confirmer dans leurs responsabilités les mécanismes de coordination et de négociation qui ont mené notre action à Copenhague, pour présenter à notre prochain sommet des propositions en vue de la stratégie africaine pour la conférence de Mexico.

Le Comité des 10 pourrait aussi être chargé du suivi de la mise en œuvre des résultats enregistrés à Copenhague.

L'Afrique pourra ainsi continuer à jouer un rôle exemplaire dans cette négociation cruciale et renforcer sa crédibilité et son poids dans les décisions finales".